



Le simulateur de bourse de collège

EN LIGNE C'EST TELLEMENT PLUS SIMPLE !

Vous voulez connaître le montant estimé de la bourse pour votre enfant ?

- Un simulateur en ligne vous permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire et d'obtenir une estimation personnalisée de son montant
- Consulter le simulateur sur : www.education.gouv.fr/bourses-de-college

La campagne de bourse débutera le 1^{er} septembre 2023.

Date limite nationale de réception des dossiers complets : 19 octobre 2023 inclus.



Pour bénéficier de la bourse, il est indispensable :

1. de faire au préalable sa déclaration des revenus sur le site « [impôts.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) »
2. de faire la demande :
 - en ligne sur **le portail Scolarité-Services**, soit avec le compte **Educonnect**, soit avec **FranceConnect**
 - ou bien
 - de déposer en format papier un dossier complet au secrétariat d'intendance

En cas de difficulté à utiliser le service en ligne, adressez-vous au secrétariat d'intendance du collège Max Bramerie.